

STAR, 1e logiciel d'audit au contrôle des risques opérationnels et de non-conformité

Logiciel

Posté par : JulieM

Publié le : 26/11/2008 0:00:00

CID Consulting, cabinet de conseil spécialisé dans le contrôle interne et la conformité pour les établissements financiers, annonce le lancement de sa solution logicielle STAR® (Système de Tracking, d'Analyse et de Reporting).

Créé par **Cindy Elalouf-Yancovici1**, experte reconnue dans la pratique du contrôle interne des prestataires de services d'investissement (PSI), STAR® est le premier logiciel du marché qui automatise le contrôle permanent des risques opérationnels et de non-conformité.

La crise financière et les événements récents au sein d'établissements bancaires de premier ordre ont mis en lumière le mauvais fonctionnement voire la défaillance des systèmes de contrôle des risques en place.

Dans ce contexte, les autorités de tutelle bancaires et financières (**Banque de France et AMF**), et plus récemment les sphères politique et législative, deviennent de plus en plus attentives aux contrôles mis en oeuvre par les PSI.



À

Deux modes de commercialisation pour répondre aux besoins du marché

CID Consulting a développé deux offres autour de STAR® afin de s'adapter aux deux principaux types de besoins du marché.

- **La première**, « **STAR Platinum®** », s'adresse aux établissements effectuant régulièrement leur contrôle interne. Le logiciel fonctionne en mode externalisé (ASP) et est hébergé, ainsi que l'ensemble des données recueillies, par CID Consulting avec un accès client à distance.

- **La seconde**, « **STAR Central®** », répond aux besoins des établissements de moyenne et grande tailles, généralement dotés d'un service de contrôle interne et de moyens informatiques propres, qui souhaitent disposer d'un logiciel spécialisé installé en local.

Un très fort avantage compétitif

Aujourd'hui, seul STAR® offre une couverture fonctionnelle complète et une ergonomie

permettant une prise en mains expresse, le tout pour un coût très raisonnable. STAR se distingue ainsi des produits spécialisés sur quelques unes des problématiques réglementaires et dont l'utilisation requiert un budget de l'ordre de 1 million d'euros.

En effet, l'utilisation de STAR coûte entre 30 et 80 K€ par an en fonction de l'offre souhaitée, Platinum ou Central, et du nombre de règles utilisées.

Plus d'info [ici](#) et [là](#)